

Pratiques Spécialisées en Médiation Par l'Animal - PSMPA - Module 3/4 : Construire un protocole de Thérapie Assistée Par l'Animal - TAA

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 2392952F — Mise à jour : 14 avril 2026

Organisme responsable : UMANIMA FORMATION LED

Contenu

Objectifs

Le module « **Construire un protocole de Thérapie Assistée Par l'Animal – TAA** » s'adresse aux personnes ayant validé les 2 modules suivants :

- Construire la coopération et l'accordage avec son partenaire animalier pour réaliser de la Médiation Animale.
- Construire et mener un projet individualisé de médiation par l'animal.

Le candidat doit aussi avoir validé les épreuves de positionnement.

Programme

- Acquérir les connaissances des besoins spécifiques des publics bénéficiaires de la Thérapie Assistée par l'Animal pour permettre de la modéliser
- Construire une analyse des besoins en adéquation avec la spécificité d'un public et d'une problématique identifiée, afin de conceptualiser et structurer un logigramme analytique de compétences
- Structurer et présenter un protocole d'expérimentation, constitué de constats quantifiés et/ou qualifiés et opérationnels, afin de valider chaque étape du logigramme de recherche
- Réaliser une analyse détaillée avec préconisations, en s'appuyant sur les éléments construits du logigramme de recherche et sur les expérimentations pour analyser les points d'étapes validés et la transposition possible dans l'environnement de vie du public ciblé

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Niveau BTS - Bac +2

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Métiers associés

A1408 — Élevage d'animaux sauvages ou de compagnie

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1988939	Présentiel	Saint-Gilles	11/10/2026	12/11/2026
2214668	Présentiel	Saint-Gilles	03/10/2027	09/11/2027